

Valorisation de la mule et du cheval dans l'exploitation agricole

Travail du sol en traction animale

Objectifs

Développer les connaissances pour mettre en place la traction animale sur l'exploitation

Contenu

1er jour

Au cours du module introductif, les bases de l'élevage et du dressage de l'animal seront abordées : l'approche, le relationnel, l'entretien de l'animal (alimentation, soins vétérinaires, etc.), les infrastructures nécessaires et le temps à y consacrer.

Cette session permettra de présenter aux stagiaires : les différentes étapes du débouillage et du dressage de l'animal depuis les soins quotidiens jusqu'à la mise au travail. Dans ce cadre, les différents matériels utilisables et leurs rôles seront également présentés : le harnais, le porte-outil, les outils de travail.

2ème jour

La formatrice apportera les informations et les conseils nécessaires à la mise en pratique du travail en traction animale.

Les stagiaires apprendront à guider l'animal et à manier le matériel de travail du sol. Les stagiaires s'approprient les différents itinéraires techniques de travail du sol et le choix des outils adaptés.

Dates, lieux et intervenants

30 nov 2011 PLAISSAN
09:00 - 17:30 34230 Plaissan

07 déc 2011 PLAISSAN
09:00 - 17:30 34230 Plaissan

Partenaire(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Financier(s)



Anaïs Trichard, maraîchère en traction animale et prestataire de service chez d'autres agriculteurs

Anaïs Trichard, maraîchère en traction animale et prestataire de service chez d'autres agriculteurs

Bulletin d'inscription

Nom _____
Prénom _____
Adresse : _____

Code postal : _____

Commune _____

Courriel _____
Téléphone _____
EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : ____

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 18/11/2011

Tarifs

Adhérent 0€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Agriculteurs ayant un projet en traction animale adhérent du CIVAM Bio 34

Plus de renseignements

CIVAM Bio 34
Mas de Saporta
CS 50023
34875 Lattes Cedex

Taux de satisfaction : %

repas tiré du sac



Modalités d'accès :

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))